

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**PROCÈS-VERBAL** de la deux cent cinquante-sixième réunion de la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 10 mai 2007 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

**Confirmé le 7 juin 2007**

**Procès-verbal de la deux cent cinquante-sixième réunion de la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 10 mai 2007 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.**

---

<b><u>MEMBRES :</u></b>	<b><u>PRÉSENT</u></b>	<b><u>ABSENT</u></b>
BABINEAU, Patrice Chargé de cours – Département des sciences administratives		X
BRUNETTE, Louise Directrice du Module des lettres	X	
CLÉMENT, David Étudiant – Bacc. en sciences sociales		X
CÔTÉ, Denyse Professeure – Département de travail social et des sciences sociales		X
DESCHÊNES, François Doyen de la recherche	X	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
FORTIN, Toussaint Doyen des études	X	
IGLEWSKI, Michal Directeur - Département d'informatique et d'ingénierie	X	
LANARIS, Catherine Professeure, Département des sciences de l'éducation	X	
LÉVY MANGIN, Jean-Pierre Professeur – Département des sciences administratives	X	
MAYRAND LECLERC, Martine Professeure – Département des sciences infirmières		X
TREMBLAY, Alexandre Étudiant - Bacc. en sciences comptables		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	

**PRÉSENT****ABSENT****OBSERVATEUR RÉGULIER :**MANSEAU, André  
Directeur - BLUM

X

**SECRÉTAIRE :**MAURICE, Luc  
Secrétaire général

X

Le président de la Commission des études, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 15.

---

### 1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Louise Brunette, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2008-2009
- 3.- Nomination des membres de la Sous-commission de la formation des maîtres
- 4.- Avis au Conseil d'administration sur la nomination du doyen des études
- 5.- Politique linguistique – mandat du Conseil d'administration
- 6.- Période d'information et questions
- 7.- Prochaine assemblée
- 8.- Levée de l'assemblée

### 2.- Calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2008-2009

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que le projet présenté à la Commission des études a été construit en respectant le règlement général de l'Université du Québec ainsi que les régimes des études de l'UQO. Les trimestres s'étendent sur 15 semaines et les jours fériés ne font pas l'objet de reprise. De plus, tous les trimestres incluent une semaine d'étude.

La date de la journée d'accueil des étudiants au trimestre d'automne a été intégrée au calendrier. La journée d'accueil est une journée régulière d'enseignement. Toutefois, les activités se déroulant en matinée ont une durée de 90 minutes de façon à permettre la tenue de rencontres d'accueil académique des étudiants.

Un membre soulève la problématique liée aux conséquences des jours de congés qui diminuent le nombre de séances de cours à l'intérieur d'un trimestre. La situation du trimestre d'hiver, où l'on retrouve les congés de la fête de Pâques, est particulièrement visée. En effet, à l'hiver, pour les cours qui se déroulent en format régulier, sur les 15 semaines du trimestre et qui ont lieu les lundis et vendredis, le calendrier prévoit que 13 séances de cours au lieu des 14 séances pour les cours se déroulant les mardis, mercredis et jeudis.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche relate qu'il a déjà été d'usage de prolonger le trimestre d'une journée pour favoriser la reprise d'un cours perdu. Il s'est avéré, à l'usage, que cette journée était peu ou pas utilisée et, en conséquence, la pratique a été abandonnée. Il indique que cette mesure comportait des coûts pour l'Université, compte tenu de déboursés supplémentaires pour les chargés de cours en ajoutant que cet aspect n'a pas été l'élément déterminant de la décision qui était d'abord et avant tout orientée en fonction des enjeux pédagogiques.

Il est suggéré qu'on étudie la possibilité d'ajouter une journée qui serait utilisée de façon optionnelle pour la reprise de cours après entente avec la direction du département concerné. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique qu'il comprend que, dans la mesure où cette approche s'avérerait conforme à nos règlements et autres pratiques officielles, la Commission des études serait d'accord pour un tel ajout au calendrier. Il veillera donc à faire les vérifications requises et ajustera le projet soumis au Conseil d'administration en conséquence.

Les membres de la Commission des études sont invités à recommander au Conseil d'administration l'adoption du calendrier universitaire pour l'année 2008-2009.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur François Deschênes, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 256-CE-1778 concernant le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2008-2009, laquelle est jointe en appendice.

### 3.- **Nomination des membres de la Sous-commission de la formation des maîtres**

Le secrétaire général informe les membres que suite à la création de la Sous-commission de la formation des maîtres, la Commission des études est priée de nommer les membres de ladite Sous-commission sur recommandation du doyen des études par intérim.

- Les professeurs Michel Beaudoin, André C. Moreau, Johanne April et Ginette Bernier, à titre de professeurs membres de chacun des comités de programmes relevant du Conseil du Module de l'éducation, et ce, pour un mandat de trois ans, soit du 11 mai 2007 au 10 mai 2010;
- Les professeurs Alain Charbonneau et Christiane Melançon, à titre de professeurs issus des départements impliqués de par leurs activités disciplinaires dans les programmes de formation à l'enseignement dont l'un occupant une fonction de direction, et ce, pour un mandat de trois ans, soit du 11 mai 2007 au 10 mai 2010;
- Messieurs Gérard Gratton et Réjean Durocher, personnes chargées de cours, et ce, pour un mandat de trois ans, soit du 11 mai 2007 au 10 mai 2010;
- Mesdames Joëlle Lefebvre et Marie-Pier Gravel, recommandées par l'AÉMÉ, et ce, pour un mandat de trois ans, soit du 11 mai 2007 au 10 mai 2010;
- Monsieur Éric Morissette, représentant du milieu de l'éducation des Laurentides pour un mandat de trois ans, soit du 11 mai 2007 au 10 mai 2010.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Toussaint Fortin, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 256-CE-1779 concernant la nomination des membres à la Sous-commission de la formation des maîtres, laquelle est jointe en appendice.

### 4.- **Avis au Conseil d'administration sur la nomination du doyen des études**

Le secrétaire général procède à la consultation de la Commission des études sur la recommandation du comité de sélection pour le poste de doyen des études, conformément au Règlement concernant la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, de doyen des études et de doyen de la recherche.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le candidat qui a été retenu par le comité de sélection, soit monsieur Denis Hurtubise, présentement vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'Université Saint-Paul, à Ottawa.

Le secrétaire général procède à la distribution des bulletins de vote et demande aux membres de le compléter en indiquant s'ils ont une opinion positive ou négative du candidat. Il dévoile le résultat du vote : favorable : 7 – défavorable : 1.

### 5.- **Politique linguistique – mandat du Conseil d'administration**

Le recteur effectue un rappel des grandes étapes du dossier linguistique et fait la lecture, commentaires à l'appui, de la résolution du Conseil d'administration du 16 avril 2007 par laquelle une nouvelle Politique linguistique a été adoptée. Il mentionne que la Commission des études est directement interpellée par le Conseil d'administration sur la mise en œuvre de cette politique.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche complète cet état de situation en mentionnant que la Commission des études doit donner son avis sur les mesures de transition qui doivent être envisagées dans le cadre de cette mise en œuvre. Il souligne, à titre d'exemple, qu'aucune décision n'a encore été prise quant au maintien ou non des admissions dans les programmes en anglais au trimestre d'hiver 2008 puisque la résolution du Conseil d'administration est muette sur cet aspect.

Un membre, qualifiant tout le processus ayant conduit à l'adoption de la Politique linguistique de destructeur, déplore que le Conseil d'administration n'ait pas tenu compte de l'avis de la Commission des études. Il décrit comme étant majeur l'impact de la fermeture des programmes en anglais pour le Département des sciences administratives, notamment pour les professeurs impliqués, chez qui il constate une incompréhension totale de la décision du Conseil d'administration, malgré les avis formulés lors de la consultation. Dénonçant les conséquences considérables de cette politique, particulièrement pour la maîtrise en gestion de projet, il dit s'interroger sérieusement sur le concept de programmes multilingues et sur la façon d'assurer leur mise en œuvre. Il ajoute que la dimension des programmes multilingues n'a pas fait l'objet d'une consultation et qu'il serait souhaitable de maintenir les programmes en anglais tant que les programmes multilingues ne seront pas en place.

Au sujet des programmes multilingues, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suggère que la Commission des études se penche, dans le cadre du mandat qui lui a été confié, sur un cadre de référence qui permettrait de définir les paramètres qui guideraient la conception des programmes multilingues et des versions multilingues des programmes existants.

Un membre intervient à propos de la possibilité de créer une École de langues et se demande si la faisabilité et la rentabilité d'un tel projet ont déjà été établies.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche souligne qu'une étude de faisabilité avait déjà été entreprise, mais que celle-ci devrait être actualisée. Le Département d'études langagières pourrait être mis à contribution sur cet aspect, tout comme sur la sélection d'un test de français qui sera exigé.

Il est convenu, unanimement, de mandater la direction de l'Université pour préparer, en prévision de la prochaine réunion de la Commission des études, un plan de travail précisant les travaux à réaliser par la Commission des études en vue de la mise en œuvre de la Politique linguistique.

## **6.- Période d'information et questions**

Le doyen de la recherche brosse un tableau sommaire des subventions de recherche obtenues par les professeurs-chercheurs de l'UQO à ce jour. Il fait état des progrès remarquables constatés au fil des ans à l'UQO, alors que de plus en plus de professeurs sollicitent les organismes subventionnaires à des fins de recherche.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe la Commission que le Règlement concernant le plagiat et la fraude entrera en vigueur en septembre 2007.

Il informe également de la décision de prolonger le mandat du doyen des études par intérim d'une période équivalente à celle requise pour l'entrée en fonction du nouveau doyen des études.

Il mentionne qu'un nouvel outil informatique « en ligne » a été mis en place et expérimenté pour une première fois au trimestre d'hiver 2007 aux fins d'évaluation des enseignements au Module des lettres et que les conclusions préliminaires donnent à penser, malgré un taux de participation plutôt faible, qu'il s'agit d'une formule très intéressante que l'on voudra sûrement poursuivre. On devra cependant s'attarder à identifier les facteurs susceptibles de favoriser une plus grande participation des étudiants.

Il fait état des statistiques d'admission pour les trimestres d'été et d'automne 2007 dont le fait saillant demeure la hausse des demandes d'admission dans les programmes de baccalauréat au trimestre d'automne 2007, particulièrement au Centre d'études universitaires des Laurentides (CEUL).

Il en est de même en ce qui concerne les statistiques d'inscription qui révèlent des hausses significatives pour le trimestre d'automne 2007 bien qu'il soit trop tôt pour tirer quelque conclusion que ce soit.

Il fait état de la réflexion qui a été entamée récemment au niveau du Comité des affaires départementales sur la question du report des examens et qui a mené,

notamment, à la conclusion que dorénavant, toutes les demandes de report d'examen devront être préalablement approuvées par la direction du département concerné.

Il termine ses interventions en mentionnant que le « Rapport annuel de l'Université du Québec et de ses établissements 2005-2006 » comporte une information erronée quant à la proportion de professeurs de l'UQO qui sont titulaires d'un doctorat. Le rapport fait en effet état d'une proportion de 70 % de professeurs titulaires d'un doctorat, alors que dans les faits, cette proportion pour l'UQO est nettement plus élevée en ce qu'elle se situe à un pourcentage de 79,7 %.

Le doyen des études par intérim informe la Commission que la journée de valorisation de l'enseignement qui se déroulait récemment a remporté un vif succès. Un rapport synthèse des échanges qui ont eu lieu durant cette journée fera l'objet d'un examen afin que des suites concrètes soient données.

Il souligne que le CAPFE a reporté au 21 juin 2007 la visite qu'il devait effectuer à l'UQO le 14 mai 2007 pour prendre connaissance du rapport qui a été produit à la suite des recommandations du Comité d'agrément. La décision de reporter la visite du Comité permettra aux nouvelles personnes récemment nommées à la direction du module et du département, de même qu'aux membres de la Sous-commission de la formation des maîtres, de participer aux travaux du Comité.

Le doyen de la recherche informe la Commission qu'une journée de la recherche aura lieu le 11 mai 2007 et qu'une place importante sera faite à cette occasion aux étudiants engagés dans des projets de recherche.

Le recteur commente les impacts à venir découlant de la hausse des frais de scolarité annoncée par le gouvernement et qui pourrait représenter, pour l'exercice 2007-2008, un montant supplémentaire d'environ 300 000 \$ pour l'UQO. Il mentionne que le gouvernement a procédé à l'annonce de cette hausse avant d'avoir pris connaissance du rapport qu'il a commandé à une consultante relativement à l'impact sur l'endettement étudiant et sur l'accessibilité aux études supérieures. Il recommande à cet effet une grande prudence, compte tenu que les règles budgétaires n'étant pas encore connues, il pourrait s'ensuivre que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pourrait vouloir procéder à certains ajustements dans la mécanique d'attribution des subventions de fonctionnement aux universités.


Compte tenu qu'il s'agit de la dernière réunion de monsieur Iglewski qui termine son deuxième mandat à titre de professeur occupant un poste de direction, il est résolu à l'unanimité, sur une proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur François Deschênes, de lui adresser les remerciements de la Commission des études pour sa participation aux travaux de la Commission.

**7.- Prochaine assemblée**

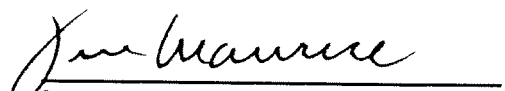
La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le 7 juin 2007 à 11 h 45.

**8.- Levée de l'assemblée**

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur Jean-Pierre Lévy Mangin, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 14 h 00.



Le président



Le secrétaire